

CHAPITRE II

TOUTE-PUISSANCE DE L'ÉTAT

Ne nous y trompons pas ; les questions d'enseignement secondaire ne sont pas seulement des questions de pédagogie : ce sont aussi des questions de politique. L'État, en France, a mis la main sur l'instruction publique, comme sur toutes choses. Il tient boutique de grec et de latin, de science et d'histoire ; il en vend, ce qui n'est pas très généreux ; il en donne, ce qui n'est sage que si ses dons sont à la fois utiles et bien placés. S'il ne s'arroge pas le monopole de cette noble denrée, comme de la poudre et du tabac, il en règle du moins la fabrication et l'écoulement. Il impose à ses concurrents les

programmes qui lui plaisent, car c'est lui qui distribue les diplômes, et il fait des diplômes un passeport indispensable, une clef sans laquelle un très grand nombre de carrières restent fermées. Nul n'est obligé d'être bachelier, mais celui qui n'est pas bachelier n'a le droit ni d'entrer dans une administration, ni d'exercer la profession d'avocat ou celle de docteur en médecine. C'est l'État qui juge si la connaissance des langues mortes est nécessaire pour formuler une ordonnance ; il y a des praticiens qui ne pourront jamais accomplir une opération chirurgicale, parce qu'ils ont été jadis incapables d'appliquer congrûment les règles de la syntaxe latine.

Si le Gouvernement se décidait à n'exiger des fonctionnaires publics et des personnes qui exercent certaines professions privées que des garanties de compétence et de capacité, s'il se résignait à n'être pas plus vétilleux dans le choix des expéditionnaires que dans le choix des ministres, il resterait encore maître de l'enseignement parce qu'il défie toute concurrence. Il a pour lui le budget, sans compter les édifices scolaires. Il peut former des maîtres à loisir et les rétribuer à son gré. On ne lui demande pas de payer

le loyer des bâtiments qu'il occupe, ni de proportionner la dépense de ses établissements à leurs recettes. On l'exhorte quelquefois à l'économie, mais à condition qu'il conserve la vogue. Si ses rivaux le battaient, on n'en conclurait pas qu'ils font mieux que lui, ou qu'ils satisfont plus exactement aux besoins du public, mais que la patrie est en danger, et qu'il y a encore trop de liberté en France. D'ailleurs l'État n'a qu'un rival sérieux, l'Église, et l'on ne doit pas craindre que l'Église donne avec excès dans les nouveautés. Elle s'efforce de dominer l'État ; si elle n'y réussit pas, elle le suivra. Elle distribuera peut-être son enseignement dans un autre esprit, mais ce sera le même enseignement. Elle n'aura pas besoin pour cela de se faire violence, tant que l'État restera fidèle aux traditions de l'ancien régime, qui sont des traditions ecclésiastiques.

Enfin l'État prend, sur le produit des impôts, de quoi octroyer des bourses qui lui procurent artificiellement un surcroît d'élèves. La gratuité absolue de l'instruction secondaire n'est réclamée que par un parti qui n'est pas encore triomphant, mais on peut remarquer chez les hommes politiques à la mode une tendance décidée à grossir

le chiffre des bourses, pour appeler toute l'élite de la jeunesse pauvre au bienfait de l'éducation classique. Le jour où notre budget aura repris son élasticité perdue, peut-être même auparavant, les portes des lycées et des collèges seront ouvertes toutes grandes aux enfants que leur intelligence précoce ou l'influence de leur famille désigneront à la bienveillance du pouvoir.

Si l'action de l'État est presque irrésistible, il faut avouer que les familles ne songent pas à résister. Elles abdiquent le plus vite et le plus complètement possible en faveur de l'Université. C'est presque un acte de hardiesse de livrer un enfant au clergé, mais dans ce cas l'abdication est encore plus complète, car le clergé exerce sur les âmes tendres un empire bien plus absolu. Les pères ne surveillent guère l'éducation de leurs fils ; ils n'en ont peut-être pas le moyen ; assurément ils n'en ont pas la volonté. L'institution de l'internat trahit et achève cette désertion. A peine a-t-on le temps de jeter un coup d'œil plus ou moins distrait sur les notes du collégien ; s'il remporte des prix, on le félicite ; s'il est mal placé, on le gronde doucement. Mais combien trouverait-on de Français, je dis dans les classes

éclairées, qui se soient formé une opinion quelconque, fondée ou non, sur les études qui conviennent à leurs héritiers? Ecoutez un père qui gronde un fils négligent. De quoi lui parlera-t-il? Lui vantera-t-il l'utilité des travaux scolaires et des connaissances inscrites au programme, la beauté des lettres grecques et latines, les plaisirs exquis que procure la fréquentation des grands écrivains du passé? Va-t-il expliquer à cet adolescent comment la culture des langues mortes et des sciences fera de lui un homme complet et un esprit distingué? C'est bien de cela qu'il s'agit! Il faut faire comme les autres et faire mieux, marcher à la tête de la classe, j'allais dire du troupeau. Il faut prendre l'habitude du travail, quelques fruits qu'il doit porter. Il faut être au moins bachelier, pour faire figure ou pour faire son chemin. Les succès de collège sont la joie et l'orgueil de l'âge mûr; on n'ajoute pas que les notions acquises au collège offrent le même avantage, ni que la possession du latin ait une valeur indépendante des prix de thème, de version et de discours.

Que le programme officiel soit bouleversé de fond en comble, les parents n'auront pas un

mot à changer à leurs exhortations. Lettres ou sciences, langues vivantes ou langues mortes, histoire ou mathématiques, c'est toujours une occasion de conquérir des couronnes ou des diplômes, de mériter l'estime et l'affection des maîtres, et rien de plus. Sauf les professeurs, où est le père qui a conservé ses livres de classe, ou qui les a renouvelés, qui s'enferme pour les relire, qui montre par son propre exemple qu'un lien étroit rattache la pensée de l'homme fait aux études de l'adolescent? On dit bien que le collège est l'apprentissage de la vie, mais comment? Par la discipline et la contrainte, par le frottement et la camaraderie, par l'émulation et les récompenses, non par les études elles-mêmes.

Il semble que le lycéen soit déjà un soldat et un fonctionnaire. Il suit un règlement; il porte l'uniforme; il fait partie de la grande machine dont le ministre est le mécanicien; il obéit sans comprendre l'utilité de ses efforts. Son intelligence se meut dans les limites de la consigne: il fait l'exercice avec son cerveau. On l'habitue à rester en étude ou en classe comme un employé au bureau, moins encore pour accomplir une tâche que pour faire acte de présence, à tuer le

temps par les formalités, les paperasseries, à faire passer la lettre avant l'esprit, la forme avant le fond, à craindre les inspecteurs. Le lycée tient à la fois de la caserne et du ministère, de la caserne pour la vie du corps, du ministère pour la vie de l'esprit. La tradition y règne, auguste, redoutable, inexpliquée. On y suit docilement des principes fixes, qui pourraient bien être absurdes, puisqu'on ne les discute pas. Le latin y devient l'objet propre des études, comme les règlements deviennent l'objet propre de l'administration, abstraction faite de l'intérêt de l'enfant dans un cas, de l'intérêt du pays dans l'autre.

C'est sur l'enseignement secondaire que l'État exerce la domination la plus absolue. L'enseignement primaire dépend surtout de la nature des choses : on ne peut rien mettre à la place de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'instruction supérieure, qui, chez nous, est presque entièrement professionnelle, est toujours un peu subordonnée aux besoins de la profession que l'on vise. Il faut bien qu'on commence par défricher le sol, et qu'on finisse par semer ce qu'on veut récolter. Mais les études classiques sont comme un en-

grais intellectuel, arbitrairement choisi, composé, dosé par le souverain, sans égard à la diversité des cultures, à la qualité des terrains, sans qu'une expérience sérieuse et comparée ait prouvé l'utilité habituelle de cette méthode obligatoire. Bel exemple d'agronomie routinière proscrivant doublement le progrès, par le respect de la tradition élevé à la hauteur d'un sentiment religieux, et par la recherche de l'uniformité poussée jusqu'à la précision mécanique de la discipline militaire.

Nos hommes d'État portent assez gaiement le fardeau de cette responsabilité. Sur une douzaine de ministres qui ont gouverné l'Université depuis quinze ans, combien ont été choisis pour leur compétence ? Mais qui les aurait choisis ? Le portefeuille qui contient, à ce qu'on dit, l'avenir de la France se donne comme la plupart des portefeuilles : c'est l'appoint d'une combinaison, le prix d'une victoire, la récompense d'un ordre du jour ou d'une harangue parfaitement étrangère aux questions pédagogiques. Sur ces questions même les Chambres ont sans doute des préjugés, comme le gros de la nation ; elles n'ont pas d'opinions réfléchies et éprouvées, car elles n'en ont jamais abordé de près la discussion. Ce qui les

intéresse en cette matière, ce sont les personnes et non les choses. Elles ont conscience de leur incompetence, mais elles se garderaient bien de tirer de cette incompetence une conclusion logique, et de livrer l'enseignement aux libres efforts des particuliers et des corporations. Les particuliers ne feraient rien, les seules corporations qui existent sont hostiles à l'esprit moderne. On ne peut ni supprimer un chapitre aussi essentiel du budget national, ni fermer les lycées et les collèges, ni les abandonner à l'anarchie. Cela aurait l'air d'une banqueroute.

Ceux qui souhaitent des réformes doivent donc s'adresser à l'État, le presser de les accomplir et au besoin, de les imposer, puisqu'il tient de toutes façons la jeunesse dans sa main. Les questions d'enseignement ne seront peut-être pas toujours politiques ; elles le sont aujourd'hui autant que les questions religieuses dans les pays où il existe une religion d'État. Encore une religion peut-elle se soutenir par elle-même. Elle obtient de ses fidèles quelques sacrifices ; elle possède une organisation indépendante ; l'affranchir, ce n'est pas la tuer. L'enseignement secondaire, en France, n'a point de vie propre. L'Université a

étouffé la concurrence, mais elle ne s'est pas assuré le moyen de rester debout si l'appui du pouvoir venait à lui manquer. Elle ne forme ni une corporation, ni une collection de corps pourvus de tous les organes nécessaires. C'est une administration, qui renferme dans ses cadres un très grand nombre d'esprits distingués et de caractères généreux, mais qui a été vouée de tous temps à la soumission et à la discipline. On pourrait la comparer à un navire bien aménagé, monté par un excellent équipage, mais construit pour être remorqué : il ne s'y trouve ni gouvernail, ni voilure, ni machine.